

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :

Le 10/10/2023

Date de l'affichage :

Le 10/10/2023

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 14
- Abstention : 05
- Votes exprimés : 09
- Pour : 09
- Contre : 00

Secrétaire de séance

L. PICCHIOTTINO

L'an deux mil vingt-trois, le 17 Octobre, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 10 Octobre 2023 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Monsieur Roger PATERMO, Maire.

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
R. PATERMO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. PREVOST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. MARTIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L. PICCHIOTTINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. ZAMPIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F. FRATI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. CHENAVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	R. PIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N. LAGRANGE VAN GELE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. PERRIN-GUICHERD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			N. AUBRUN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pouvoirs : C MARTIN à R PATERMO, F FRATI à S ZAMPIN, G PREVOST à R NOVEL, N AUBRUN à S LACHIZE-PICCINO

OBJET : Convention de MO du département pour la bande piétonne en direction de la route de Gotraz.

- 🗳 Le Maire présente au Conseil la proposition de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour l'assistance de la commune dans les mesures de maîtrise d'œuvre inférieure à 90 000€ HT
- 🗳 La mission proposée est relative au projet de création d'une voie piétonne depuis l'école jusqu'à la rue de Gotraz pour un coût estimatif de 5 800€ HT.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- **APPROUVE** la mission proposée par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.
- **AUORISE** le Maire à signer les pièces nécessaires à la conclusion de ce dossier.



Ainsi fait et délibéré.

Brens le 19/10/2023
Le Maire,
Roger PATERMO